



10 OCTOBRE : toutes et tous en GRÈVE !

En même temps que le gouvernement multiplie les attaques contre les salariés du privé, il tape sur les fonctionnaires et les services publics !

- Suppression brutale de très nombreux contrats aidés
- Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur 5 ans
- Blocage des salaires par le gel du point d'indice
- Hausse de 1,7 point de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat
- Rétablissement de la journée de carence

Reculs dans le Public <=> Régressions dans le Privé

PUBLIC-PRIVÉ : NON À LA POLITIQUE DU MEDEF !

Dans le privé, les ordonnances Macron : c'est NON !

NON à des licenciements et des plans sociaux favorisés

NON à des sanctions limitées pour licenciement abusif

NON à un affaiblissement de la protection syndicale des salariés

NON à un code du travail à géométrie variable dans chaque entreprise

Dans l'Éducation nationale : STOP à la précarisation du travail !

Parce que le manque de postes est criant depuis de nombreuses années (enseignants, administratifs, infirmières, médecins, psychologues, assistantes sociales, conseillers d'éducation, assistants d'éducation, AESH, agents ...) et parce que la crise du recrutement d'enseignants n'a jamais été aussi aiguë, nous demandons des mesures

POUR un plan de prérecrutement de titulaires

POUR la création de postes de fonctionnaires

POUR un plan de titularisation des personnels précaires

POUR la sauvegarde des services publics

9h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la Bourse du Travail de Grenoble

Témoignages, revendications, communications et actions

14h00 : MANIFESTATION au départ de Campus St Martin d'Hères (amphi Weill) arrivée à la Préfecture de Grenoble

Vers 15h30 : RECTORAT prise de parole de l'intersyndicale Éducation

Agissons nombreuses et nombreux dès maintenant et avant les prochaines attaques contre les chômeurs, la formation professionnelle, la sécurité sociale et les retraites !

STOP À LA PRÉCARITÉ et À LA PRÉCARISATION DANS L'ÉDUCATION NATIONALE !

Depuis plusieurs années, l'emploi de contrats aidés de droit privé (CUI – Contrat Unique d'Insertion) pallie le manque de postes et de personnels dans les écoles, collèges et lycées pour accomplir un certain nombre de missions :

- surveillance dans les vies scolaires
- secrétariat en gestion administration
- aide administrative aux directeurs d'école
- tutorat et aide aux élèves les plus fragiles
- accompagnement des élèves nouveaux arrivants (UPE2A)
- accompagnement d'élèves au titre du handicap
- missions des agents

Le gouvernement a décidé brutalement fin juillet de supprimer plus de 23 000 contrats sur 70 000. Pour l'académie de Grenoble plus de 1 100 CUI sur 3 000 ont disparu à cette rentrée ! C'est un véritable mépris affiché pour les personnels concernés et le fonctionnement des établissements en est fortement impacté !

Dans les collèges, les vies scolaires sont déshabillées et l'Éducation prioritaire en fait la première les frais :

- Collège Vercors Grenoble REP : – 3 CUI
- Collège Lucie Aubrac REP + : – 1 CUI
- Collège J. Vilar Échirolles REP+ : – 2 CUI
- Collège Munch : – 1 CUI
- Collège P. Picasso Échirolles REP : – 2 CUI
- ...

Dans les écoles, les aides administratives sont les premières touchées.

**Face à cette situation, l'administration recrute
des jeunes volontaires en service civique.**

**Des contrats aidés remplacés par des volontaires encore plus précarisés
POUR NOUS, c'est NON !**

AED	CUI-CAE	Volontaire en Service Civique
Contrat de droit public Être au moins bachelier 36 heures par semaine Salaire : 1430,76 € brut / mois Contrat de maximum 3 ans renouvelable une fois. Durée max : 6 ans	Contrat de droit privé Destiné aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Au moins 20 heures par semaine Salaire : 780 € brut / mois Contrat d'au mois 6 mois renouvelable deux fois Durée max : 24 mois.	Pas de condition de diplôme Avoir entre 18 et 25 ans Tutorat par le chef d'établissement 30 heures par semaine Indemnité : 573,65 € net / mois Mission : 10 mois

Nous demandons :

- Le recrutement des CUI pour lesquels les signatures de contrat sont actuellement gelées.
- Un plan de titularisation pour tous les personnels en contrat précaire.
- La création de postes de fonctionnaires pour assurer les missions d'Éducation.